



CR de la Bilatérale (prise de note), Du 02-11-2016 sur le RH0657

Présent pour l'entreprise :

Jean Yves MOTSCH (expert réglementation travail Corporate)
Mme SCHUHMACHER (RH Ferroviaire Corporate)
M VALENTIE Christophe (DRH SUGE)
Mme JEAN Mathilde (RS SUGE)

Présent pour le syndicat :

PONCET Bruno (Membre Fédérale)
GUENZI Christophe (SUGE CHSCT)
BÉZÉ Pierre (Animateur LN SUGE)

14h15 : début de réunion et présentation des intervenants

Monsieur VALENTIE nous invite à cette bilatérale et nous demande ce que nous avons à dire. Nous leur expliquons que notre fédération était contre l'accord d'entreprise et que ce qui allait en découler ne pouvait être que néfaste, qu'avant de prendre la parole nous attendons une présentation des modifications du RH0657. Nous déplorons qu'un projet ne nous soit pas remis sur table avant de parler et souhaitons donc que la direction nous présente son projet.



Pour faire court, il ne veut modifier son document que sur la forme, c'est-à-dire :

- Ne pas toucher au 2 régimes (125 RP et 132 RP)
- Remplacer titre 3 par titre 2
- Remplacer accord 35h par accord d'entreprise.
- Maintenir le déroulé des RP trimestriel*
- Inscrire le délai de prévenance (24h minimum avant le début de la GPT pour changer les repos et 1h minimum avant prise de service pour changer les horaires du service) dans la nouvelle mouture du RH657 MAIS la direction assure qu'elle ne s'en servira pas. Nous serons très vigilants sur ce point.

*La délégation SUD-Rail propose à la direction que le semestriel soit glissant ou alors non pas connu sur 6 mois mais 9 mois.

En clair : Au 1^{er} janvier l'agent devra connaître ses RP de juillet/Aout et Septembre.
Au 1^{er} juin l'agent devra connaître ses RP jusqu'en Mars de l'année N+1.

La direction souhaite se laisser la possibilité des modifications du calendrier prévisionnel en cas de caractère accidentel et résulter de missions inopinées et imprévisibles (ces missions devront être cadrés et surtout en lien avec la sureté et non une demande de client prévu au dernier moment)

Devant notre insistance la direction s'engage à faire un rappel aux dirigeants sur le fait qu'il ne faut pas user de changements de services car le caractère exceptionnel inopiné ne voudra plus rien dire...

D'ici fin Novembre le RH0657 sera travaillé en même temps que le RH0677 (et le RH0073) avec des groupes de travail de toutes les OS représentative du CCGPF.

Pour la Direction ce n'est que de la mise à jour pour se référer aux bons textes, ce RH0657 ne sera donc pas modifié outre mesure.



La SNCF une grande famille ? Le Service interne de sécurité de la SNCF est une fois de plus endeuillé par le suicide d'un copain, d'un collègue, trop c'est trop..

Nous sommes intervenus en fin de réunion sur un cas qui me tenait à cœur c'est le suicide de notre collègue SUGE et Ami : Steve LAVAUT qui travaillait à la SUGE de Vierzon. Steve était en instance de divorce (entre autres à cause du boulot.... Ses horaires ne convenaient plus !!! son travail avait changé il faisait trop d'horaire de soirées et de fait il ne pouvait plus faire les trajets en train pour rentrer chez lui... sur une même décade (sur une même GPT). Il habitait NEVERS avec femme et enfant, il travaillait à VIERZON. Il m'a demandé d'intervenir début octobre pour une mutation dans la Nièvre même au matériel ou il perdrait de l'argent... n'importe quel service lui conviendrait (a-t-il dit).

C'est très difficile de quitter la SUGE m'a ton répondu à la direction... Il voulait revenir ici pour retrouver sa famille... Steve était en arrêt MALADIE DEPUIS UN bon mois et venait de se faire prolonger...

Le 07 octobre la direction me demande de rester en contact et proche de lui et me demande si éventuellement un aménagement d'horaire pour rester à VIERZON serait envisageable pour lui... Je lui en parle et il me dit que cette proposition lui conviendrait s'il peut aller et revenir via le train. Le 12 octobre j'averti les relation Sociales de la SUGE que la proposition faite lui convient. Depuis plus de nouvelles de la Direction. Aujourd'hui il a commis l'irréparable... (Pierre agent SUGE)

Après avoir entamé la discussion la Direction ne reconnaît en rien sa responsabilité !!! Pire elle nous dit que 30 000 agent SNCF font 100km pour travailler et ils le vivent bien... il nous disent qu'un mariage sur deux en province (et 65% des mariages parisiens) finissent en divorce et que l'entreprise n'y est pour rien !!! en fait c'est une fatalité !!! qu'ils ne laisseront pas faire une communication comme ça et que cela devenait indécent !!!

**Ce qui est indécent aujourd'hui c'est de laisser un agent en souffrance !!!
C'est d'entendre une hiérarchie être de tout cœur avec la famille mais qui n'a pas fait tout ce qu'il fallait lorsqu'il était vivant...**

La SNCF n'est plus une entreprise sociale mais belle est bien une entreprise LIBERALE qui a perdu son AME.